

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Centre Éducatif Bouge O Max Inc.	Numéro de permis 2024044	Date d'inspection Le 17 septembre 2025	
Nom de l'établissement Centre Éducatif Bouge O Max 2		Numéro de téléphone (506) 473-1090	
Adresse 475 rue de l'Église Saint-André NB E3Y 2Y2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	19 sept. 2025	
Commentaires : En attente du renouvellement pour une des personnes de soutien.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de ma visite en avant-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio et pour les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les exigences d'affichage sont : le menu, la routine quotidienne, le dernier rapport d'inspection, le permis, aucune allergie alimentaire qui nécessite un Épipen, la procédure d'évacuation ainsi que les noms et numéros pour les personnes-contact. - Vérification de 10 dossiers pour enfants ainsi que les consentements signés. - Mise à jour des dossiers pour les membres du personnel. - Espace de rangement : les produits toxiques, chimiques et d'entretien sont barrés à chaque étage. - Les effets personnels des enfants sont rangés individuellement sur un crochet et avec leurs noms. <p>Observation de l'accueil d'un parent qui voulait venir voir son enfant en activité. Observation de la collation (craquelin et cantaloup) Les enfants vont à l'extérieur lors de ma visite.</p>

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 17 septembre 2025

Date

original signé par

Brigitte Laforest Guerrette

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 septembre 2025

Date